

St-Quentin MAG

N°111 / Novembre 2020

P10 : Bâtissons notre Centre-
Ville de demain

P12 : Nouveaux commerces

P16 : Actions du CME et du CJ



DOSSIER :
APPROBATION DU PLU

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE



COORDONNÉES DES SERVICES PUBLICS

● HÔTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
38070 St-Quentin-Fallavier
Tél. 04 74 94 88 00
www.st-quentin-fallavier.fr
secretariat@sqf38.fr

Ouverture des services au public :

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ Samedi de 9h à 12h

● PERMANENCES « MAIRIE » AU NYMPHÉA

Place du Héron
Tél. 04 74 82 44 08

- ▶ Lundi 9h-11h (présence RELAIS EMPLOI) et 14h-17h
- ▶ Mardi et vendredi 9h-12h
- ▶ Mercredi 9h-12h et 14h-18h
- ▶ Jeudi 9h-11h (présence RELAIS EMPLOI)

● POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 74 94 88 01

● PÔLE SOCIAL INSERTION EMPLOI

Tél. 04 74 94 88 50

● C.C.A.S.

Tél. 04 74 94 80 43

● MAISON DES HABITANTS

Rue des Marronniers
Tél. 04 74 94 25 53

● ESPACE MULTIMÉDIA L'AROBASE

Rue des Marronniers
Tél. 04 74 94 14 19

● ESPACE CULTUREL GEORGE SAND

Rue des Marronniers
Tél. 04 74 95 56 01

● SERVICE D'AIDE À LA VIE ASSOCIATIVE

Rue des Marronniers
Tél. 04 74 94 84 35

● LE MÉDIAN

Rue de Tharabie
Tél. 04 74 84 81 00

● MÉDIATHÈQUE

Espace Culturel George Sand
Rue des Marronniers
Tél. 04 74 94 45 42

● DÉCHETTERIE DE LA PIERRE MILLIÈRE

- ▶ Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h
- ▶ Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

● RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- ▶ Le 1^{er} jeudi de chaque mois
- Contactez les services techniques
Tel. 04 74 94 96 98 ou en remplissant le formulaire en ligne :
<https://bit.ly/2E2GZen>

● MULTI-ACCUEIL

Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 74 95 65 87

● RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 74 95 58 65

● MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Nuit, week-end et jour férié, contactez le 15

● A.D.M.R.

Place de la Paix
Tél./Fax 04 74 94 21 38

● S.S.I.A.D. (SOINS À DOMICILE)

Place de la Paix
Tél./Fax 04 74 94 55 52



Directeur de la publication : Michel BACCONNIER
Conception, rédaction et prises de vues :
Service Communication, sauf mention contraire
N°ISSN version imprimée : 2739-6983
N°ISSN publication en ligne : 2739-6908
Impression : Imprimerie CUSIN - Tirage : 2 800 ex

Distribution effectuée par nos soins dans toutes les boîtes aux lettres de St-Quentin-Fallavier et du Parc d'activité de Chesnes. S'il vous arrivait d'être oublié, merci de le signaler en mairie. Un exemplaire vous sera envoyé par courrier.

● P4 : ECLAIRAGE

- ▶ La Semaine du Goût
- ▶ La loi EGalim

● P5-11 : MA VILLE ET MOI

- ▶ Les actions en direction des publics vulnérables
- ▶ L'addiction aux écrans
- ▶ Les Journées du Patrimoine
- ▶ Les actions en faveur de l'emploi
- ▶ La prévention routière au collège
- ▶ La Ville s'engage pour les animaux
- ▶ Bâtissons notre Centre-Ville de demain
- ▶ L'entretien du patrimoine communal, les derniers travaux

● P12 : ÉCONOMIE

● P13-15 : GRAND ANGLE

- ▶ Focus sur le PLU

● P16-17-18 :

CA SE PASSE CHEZ NOUS

- ▶ Les actions du CME et du CJ
- ▶ L'action culturelle
- ▶ Les missions du CCAS
- ▶ Le RGPD
- ▶ Abattage d'arbres sur la commune

● P19 : TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS

- P20 : FOCUS SUR les chroniques de Dame Mélisende

GARDONS NOTRE SANG FROID FACE À LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE !

Le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui incite peu à sourire. Entre les phénomènes météo extrêmes comme dans les Alpes-Maritimes, l'assassinat d'un professeur par un jeune fanatique parce qu'il enseignait la liberté d'expression, le couvre-feu instauré et aujourd'hui un second confinement pour freiner la progression de la Covid-19, nous avons le sentiment d'être dans un mauvais rêve !

Malgré tout, nous devons rester solidaires pour pouvoir faire face à tous ces événements que personne n'imaginait.

L'ensemble des services et des élus travaillent à la préparation du budget pour 2021 avec pour objectif la maîtrise des dépenses, tout en maintenant un bon niveau de service à la population et aussi préserver une marge d'autofinancement permettant les investissements nécessaires pour le réaménagement du centre-ville.

Les communes auront un rôle important à jouer dans la relance de l'économie au sortir de la crise sanitaire.

Notre commune vient d'approuver son PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le document du SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables), deux documents d'urbanisme qui fixent les grandes orientations d'aménagement pour les prochaines années et donnent les règles à suivre en matière de constructions (cf rubrique « grand angle »).

Ces dernières semaines, de nombreuses manifestations proposées par la commune ou par les associations ont dû être annulées face aux menaces du virus. Sans baisser les bras, de nouvelles actions seront programmées dans le budget 2021 pour vaincre la morosité de l'année 2020.

De nouveaux commerces ont également vu le jour ces dernières semaines et leur accueil chaleureux est un signe encourageant.

Chacun scrute l'avenir avec une certaine appréhension pour ses proches, pour sa vie professionnelle, pour sa santé. Il nous appartient aujourd'hui de rester vigilants dans nos comportements avec les autres au quotidien en maintenant les gestes barrières pour endiguer la contagion de la pandémie qui nous frappe durement.

Un grand merci à toutes les professions qui maintiennent leur activité malgré les difficultés sanitaires.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du St-Quentin Mag'.

Le Maire,
Michel Bacconnier

SEMAINE DU GOÛT

À LA DÉCOUVERTE DES AROMATES ET ÉPICES

La Semaine du Goût est l'événement référent de la transmission et de l'éducation au goût pour le plus grand nombre.

Du 12 au 16 octobre, la Ville a mis en place plusieurs animations pour faire découvrir ou redécouvrir les goûts des légumes et des épices en proposant des plats de saison.

► Un concours de soupes à l'Accueil de Loisirs et à l'Atelier sur le quartier des Moines

► Stages boulangerie (fabrication de 3 pains) et pâtisserie (conception de macarons)

► Des interventions : « Comment trouver des alternatives dans son alimentation : viandes, sucres... » au Local Jeunes

► Un théâtre-débat « Dis-moi comment tu manges » avec la Cie Les Désaxés et Lucie Valentini psychologue clinicienne.



Stage boulangerie

Loi EGalim, QUEL BILAN SUR LA COMMUNE ?

ÉQUILIBRE DES RELATIONS COMMERCIALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

La loi EGalim (*Equilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous*) a pour objectif de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, d'accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs et de promouvoir les choix de consommation diversifiant les sources de protéine.

Avec la Loi Egalim, la commune s'est mobilisée pour respecter chaque disposition inscrite dans le texte :

► 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restaura-

tion collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les repas servis sur la commune comportent déjà plus de 50% de produits définis par le texte. Nous allons au-delà de la règle d'un yaourt nature bio par semaine par exemple en choisissant des produits issus de la culture raisonnée.

► L'Expérimentation d'un repas végétarien par semaine a été mis en place au sein de notre restaurant municipal dès novembre 2019.

► Concernant l'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire, cela se traduit par exemple à St-Quentin-Fallavier par la pesée des restes et la réadaptation des proportions et cela bien avant la loi EGalim.

► Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire dès 2020 : l'équipe gestionnaire sur la commune utilise très peu de plastique. Uniquement le film alimentaire. Pour le conditionnement de produits restants ou en boîte de transport, elle utilise du plastique dur réutilisable. Les bacs sont en inox. Les pots d'eau sont en polypropylène.

Au-delà des objectifs de la loi Agriculture et alimentation, la commune s'attache à offrir aux enfants des repas sains et équilibrés. Un savoir-faire qui se transmet. Ainsi récemment, suite au départ à la retraite du chef cuisinier au restaurant municipal, l'équipe a été réorganisée dans le même esprit.

DES ACTIONS COLLECTIVES POUR FAVORISER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2005, la ville propose un large éventail d'actions au service de la population et plus particulièrement à destination des publics qui pourraient se retrouver en situation d'isolement social.

Ces actions collectives mises en place sur le territoire ont pour objectifs communs :

- ▶ Rompre l'isolement
- ▶ Partager les savoir faire
- ▶ Développer la mixité sociale
- ▶ Tendre à améliorer le vivre ensemble et le lien social

A travers un réseau d'actions collectives gratuites, la Commune de St-Quentin-Fallavier fait perdurer les valeurs de l'action sociale. La pluralité des offres proposées permet aux personnes de trouver des activités diversifiées et adaptées à leur besoin :



L'Atelier - Quartier des Moines

- ▶ Café chansons
- ▶ Un pas devant l'autre
- ▶ Atelier d'alphabétisation
- ▶ Potageons ensemble au Village
- ▶ L'atelier (Quartier des Moines)
- ▶ Sortie loisirs à la mer

Après plusieurs années, le constat de ces actions est sans équivoque. Elles sont désormais connues et reconnues des professionnels du territoire et mobilisent les acteurs locaux et les usagers.

Ces actions à destination des publics vulnérables demeurent toujours d'actualité notamment dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui, où beaucoup ont souffert d'isolement.

Inscrire l'individu dans un collectif lui permettant de rompre son isolement, de trouver des leviers qui permettent aux personnes d'être acteur et de se construire au sein d'un groupe est un enjeu majeur pour toutes les collectivités.

DÉPENDANCE AUX ÉCRANS : UNE ADDICTION DE L'ÈRE NUMÉRIQUE

Les écrans sont devenus incontournables, limite envahissants, avec un risque réel de dépendance.

Afin de prévenir l'addiction aux écrans, notamment avec les jeux vidéo, le Point Information Accueil Jeunes (PIAJ) a organisé plusieurs temps forts autour des jeux-vidéo et avec des sorties au Multiworld au E-sport Isère de Bourgoin Jallieu.

Le projet « addiction aux écrans » se clôturera le 11 décembre avec une soirée rétro-gaming au Nymphéa pour les jeunes et leurs parents.

L'objectif n'est pas de pointer du doigt les jeux vidéo, mais plutôt d'en démontrer leurs bienfaits quand ils sont utilisés à bon escient.



Atelier jeux vidéo à l'Arobase

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE À LA MAISON-FORTE DES ALLINGES ET AU CHÂTEAU DE FALLAVIER

La Ville de St-Quentin-Fallavier a toujours eu à cœur de valoriser son patrimoine. En cette année si particulière, durant laquelle de nombreuses manifestations culturelles et patrimoniales ont dû être annulées ou reportées, il était important pour la Municipalité de maintenir les animations programmées pour les Journées Européennes du Patrimoine 2020 qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre. Afin de permettre au public de profiter des animations tout en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité, les ateliers et démonstrations médiévales ont été répartis sur les deux sites emblématiques de la commune.



Bombarde-mortier

A la Maison-Forte des Allinges, l'exposition « Construction et attaque des châteaux-forts » a remporté un vif succès. La Bombarde-mortier de 600 kg prêtée par le Musée de l'Armée de Paris, a suscité beaucoup de commentaires de la part des visiteurs tout comme le boulet de près de 60 kg qui l'accompagne.

► L'atelier «castellologie » a permis de suivre pas à pas l'évolution d'un château-fort sur près de 1000 ans d'histoire.



Atelier castellologie

► L'atelier sur l'artillerie proposé par Escossor et en particulier les simulations de tirs avec différents calibres de bouches à feu ont permis au public de vivre une véritable immersion visuelle et auditive.



Stand d'artillerie d'Escossor



Atelier chasse de la Mesnie de Castelnaud

Le château de Fallavier a accueilli des ateliers et des démonstrations tournés vers la vie civile des XIII^e et XV^e siècle. Le public a pu ainsi découvrir le travail du cuir, celui de la laine mais également l'importance de la chasse ou de la place de la femme dans la société médiévale. Le Cercle d'Armes du Dauphiné a initié les visiteurs à la cartographie médiévale tandis que la Mesnie de Castelnaud faisait découvrir aux curieux l'échange des savoirs grâce aux marchands durant le XV^e siècle.

Enfin, dans le cadre de la programmation « Dame Mélisende explore... » Annick Clavier, archéologue médiéviste au Département de l'Isère a fait un bilan des recherches archéologiques menées depuis les années 1980 sur les fortifications de terre, les châteaux de pierre, les bourgs fortifiés et les maisons-fortes en Isère lors de la conférence « Châteaux d'Isère. Exemples du Nord-Isère ».

Les 1 300 visiteurs accueillis lors de ces Journées Européennes du Patrimoine 2020 ont confirmé l'intérêt du public pour le patrimoine st-quentinois.

LES SÉANCES COACHING DES RELAIS EMPLOI

PRÉPARER AUTREMENT SA RECHERCHE D'EMPLOI

Dans la vie professionnelle, la recherche d'emploi n'est pas toujours une étape facile. Depuis 2012, les Relais Emploi de L'Isle d'Abeau, Villefontaine et St-Quentin-Fallavier s'associent pour organiser des ateliers de coaching afin d'aider les candidats à mieux gérer le stress et l'image de soi, la communication non verbale, les relations avec un recruteur, ainsi que l'arrivée dans une nouvelle entreprise.

Jeudi 1^{er} octobre, c'est une approche décalée qui a été expérimentée : l'équi-coaching !

Sur le modèle de l'équi-thérapie, une journée basée sur la relation avec les chevaux.



Atelier équi-coaching

La matinée s'est déroulée au **Galop des Allinges**, avec un moniteur et un bénévole formé à l'insertion professionnelle. La manière d'entrer en relation avec le cheval et divers exercices (la majorité au sol) ont permis de travailler sur la confiance en soi et sur l'importance du « non verbal ». Une activité qui a été très appréciée par les participants.

L'après-midi s'est déroulé en salle, avec une coach spécialisée. Les participants ont pu approfondir avec elle leur préparation des entretiens d'embauche et des contacts avec les entreprises. Une approche ludique avec un vrai contenu professionnel.



Atelier équi-coaching

FORUM EMPLOI DU NORD-ISÈRE

UN LIEU D'ÉCHANGE ENTRE CANDIDATS ET RECRUTEURS DU TERRITOIRE

Afin d'éviter les grands rassemblements en milieu fermé, le forum habituellement organisé à Villefontaine, et dont la commune de St-Quentin-Fallavier est partenaire, a été profondément remanié.

Le principe des échanges directs entre candidats et employeurs est resté le maître mot, mais décliné dans une série d'événements, physiques et virtuels, répartis du 1er au 9 octobre : webdatings, visioconférences animées par des entreprises,

des acteurs de la formation et de l'emploi, réunions d'information et de recrutement en format plus restreint...

Plusieurs formules innovantes ont été organisées à cette occasion. A travers le salon en ligne « Un Clic pour l'Emploi », une journée de webdating et un « Forum Inversé : les candidats tiennent leur stand », ce sont plus de 150 candidats, environ 60 entreprises, et plus de 200 postes qui ont été concernés.

Pour aider les St-Quentinois, le Relais Emploi et l'Arobase ont animé 3 ateliers :

- ▶ Découverte et préparation
- ▶ Séance collective sur le Salon en ligne « Un Clic pour l'Emploi »
- ▶ Projection d'une visioconférence « Mon projet à l'étranger »

▶ Pour contacter le Relais Emploi de St-Quentin-Fallavier :
04 74 94 88 50
relais.emploi@saf38.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU COLLÈGE DES ALLINGES

SENSIBILISER LES ÉLÈVES AUX DANGERS DE LA ROUTE.

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) et deux Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR) étaient présents jeudi 15 et vendredi 16 octobre au Collège des Allinges pour une opération de prévention routière. Objectif : sensibiliser les jeunes aux dangers de la route et aux conséquences de la prise de stupéfiants.

Au programme :

Une pièce de théâtre interactive «Volant meurtrier» de la **Cie Effet Act** a été présentée aux 115 élèves des 4 classes de 3^{ème}

Et des ateliers thématiques :

- ▶ Un quiz organisé par les animateurs du PIAJ ;
- ▶ Des parcours d'obstacles avec lunettes à vision alcoolique et échange sur des articles de presse relatifs à des accidents de la route incluant des jeunes
- ▶ Un atelier d'information et de prévention sur les stupéfiants et les conséquences de leur consommation auprès des jeunes.



Action de prévention au Collège des Allinges

LA VILLE S'ENGAGE POUR LES ANIMAUX

LA QUESTION ANIMALE, UN ENJEU SOCIÉTAL EN 2020

Engagée depuis longtemps en faveur de la protection et du bien-être animal ainsi que du maintien de la biodiversité, la Ville a mis en place plusieurs actions avec des partenaires locaux.

▶ **Pièges à faune** : des ateliers de rebouchages ont été organisés avec la LPO de l'Isère (Ligue de Protection des Oiseaux).

▶ **Protection des oiseaux et des micromammifères** : 14 nichoirs pour les oiseaux et les petits rongeurs ont été installés sur le Parc de Fallavier et le site des Allinges avec l'aide de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement).



Nichoir installé sur le site des Allinges

▶ L'étang de Fallavier, classé Espace Sensible Naturel depuis 2013, abrite une population de **tortues Cistude d'Europe, rare et protégée**. En 2017, un solarium a été installé pour permettre aux Cistude, d'échapper aux prédateurs et de procréer en toute tranquillité.

▶ **Le Tichodrome de l'Isère** est une

structure d'accueil pour les animaux sauvages blessés (oiseaux et mammifères), dans laquelle ils sont soignés afin d'être relâchés. En 2020, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec le Tichodrome, seule structure habilitée à recueillir la faune sauvage blessée sur le département de l'Isère, afin d'œuvrer en faveur de sa sauvegarde.

▶ En partenariat avec la SPA de Briognais, la Ville a engagé une **campagne de stérilisation pour les chats « libres »** de certains quartiers de la Commune. La stérilisation des chats est une alternative à un acheminement coûteux en fourrière et à la prolifération des félins.

DES VACANCES D'AUTOMNE CRÉATIVES ET ARTISTIQUES AVEC LA MAISON DES HABITANTS

Rien de plus gratifiant que de créer des objets DIY (Do It Yourself) dont on aura l'utilité. Qui parmi les couturières en herbe n'a pas rêvé de créer son propre sac à main, cet objet fétiche dont on aime choisir la forme, la couleur et la matière ?

Le stage couture proposé au Nymphéa les 20 et 21 octobre derniers par la Maison des Habitants a ravi les participantes. A l'aide d'un patron, elles ont coupé et assemblé divers

tissus et accessoires pour réaliser leur sac original et personnalisé.

Et pour les férus de musique, l'association "Joue-moi du tam-tam" a animé un stage les 28 et 29 octobre au Nymphéa. Au son des percussions, petits et grands ont partagé le plaisir de danser ensemble tout en faisant circuler l'énergie que procurent la variété et la richesse des danses traditionnelles africaines.



Stage couture

LES ATELIERS EMPLOI À L'AROBASE

MAÎTRISER LES OUTILS NUMÉRIQUES, INDISPENSABLES POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Mardi 10 novembre, l'Arobase et le Relais Emploi de la Ville ont proposé un atelier à destination des demandeurs d'emploi.

Ce partenariat a permis de découvrir et d'approfondir l'utilisation des outils numériques pour la recherche d'emploi : visioconférence, recherche en ligne, logiciel de

création de CV, etc.

► Vous pouvez retrouver ces ateliers numériques spécifiques emploi tous les seconds mardis du mois, de 9h à 11h à l'Arobase.

AVEC MOV'ICI

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENCOURAGE LE COVOITURAGE

Ce service public de proximité, gratuit, permet de se déplacer partout et quand on veut : pour aller au travail, pour rendre visite à des amis, pour aller au festival d'à côté : covoiturons local !

En plus des trajets ponctuels ou réguliers, des communautés sont proposées : elles permettent d'identifier les salariés d'une entreprise ou

d'une zone d'activité, les personnes fréquentant une salle de spectacle ou encore les habitants d'une commune, pour faciliter les mises en relation des covoitureurs.

Partager ses trajets quotidiens, c'est bien plus qu'un engagement environnemental, c'est aussi des échanges, des rencontres et des économies !

► Toutes les infos **MOV'ICI** sur : <https://movici.auvergnerrhonealpes.fr>



BÂTISSONS NOTRE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

LE CONSEIL MUNICIPAL DE TRAVAIL DU 21 SEPTEMBRE A FAIT LE POINT SUR CE DOSSIER

Au terme d'une période électorale rallongée par la crise sanitaire, le projet du centre-ville se poursuit.

En juillet 2019, l'équipe projet composée d'un architecte urbaniste, d'un sociologue urbain et de spécialistes des déplacements, de la mobilité et de l'environnement a été missionnée par la Commune pour accompagner la concertation.

Le diagnostic de ces ateliers de concertation a été présenté aux élus lors du Conseil Municipal du 21 septembre dernier. Ces résultats

enclenchent le démarrage de la 2^{ème} phase de travail : l'élaboration des scénarii du futur Centre-Ville.

Dans les semaines à venir, les élus s'appuieront sur le groupe projets «Bâtissons notre centre ville de demain» pour dégager des priorités.

St-Quentin-Fallavier doit ainsi mettre en avant ses atouts pour répondre à la forte demande de logements et améliorer l'attractivité de son centre ville tout en favorisant les déplacements en toute sécurité.



L'ENTRETIEN DE LA VILLE ET DU PATRIMOINE COMMUNAL, UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'entretien d'une ville et la bonne conservation du patrimoine communal constituent une priorité pour toute équipe municipale. C'est un point budgétaire conséquent tant en moyens humains, en investissements et en besoin de matériel.

Depuis la décentralisation en 1982, les compétences se sont multipliées et ont été réparties entre différents acteurs. Il n'est pas facile pour les citoyens de saisir à qui s'adresser pour l'éclairage public, les voiries, etc. Nous savons que les administrés préfèrent s'adresser aux services municipaux.

C'est ainsi que la Mairie est la première porte d'entrée pour de nombreuses demandes que les services

redirigent vers les structures compétentes : la CAPI pour les voiries communautaires ou les bâtiments dont elle assure la gestion (piscine), le Département pour les voiries départementales, le SMND pour le ramassage des ordures ménagères, etc.



Broyage d'arbres au Jardin de Ville

Sur le terrain, une quinzaine d'agents communaux intervient dans les bâtiments pour des travaux en régie et assurer une surveillance tech-

nique des équipements mais aussi pour les contrôles réglementaires (ascenseurs, normes sécurité incendie). Les travaux à effectuer chaque jour sont nombreux et demandent une bonne réactivité des services. D'autres plus lourds nécessitent de passer par une procédure de marchés publics.

Depuis 2015, une nouvelle contrainte s'impose aux collectivités : l'obligation de rendre les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La mission d'entretien de la ville s'est professionnalisée. Aujourd'hui, les collectivités s'inscrivent dans un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour lisser les efforts et optimiser les interventions par ordre de priorité.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

► Gymnase du Loup

Réfection des vestiaires et des douches : 9 000 € TTC (douches, plomberie, faux plafonds, grilles VMC, pavés LED)



Gymnase du Loup

► Eclairage

Changement des éclairages par des blocs LED : Complexe de la raquette, classes de l'école maternelle de Bellevue, Salle du loup, etc. : 3 500 € TTC

► Vestiaires de Tharabie

Peinture du couloir des vestiaires : 1 000 € TTC

► Médian

Peintures des portes et du Hall : 2800 € TTC

► Salle des Fêtes de Tharabie

Travaux de peinture dans le hall d'entrée : 1 000 € TTC

► Nymphéa

Travaux de peinture dans la Ludothèque : 1 300 € TTC

► Voiries

Durée du chantier : septembre 2020

Chemin du Colombier

Coût des travaux : 38 236 € HT

Chemin de Bonce

Coût des travaux : 21 810 € HT

► Aménagement de la rue des Lilas

Durée du chantier : septembre 2019 à juillet 2020

Coût des travaux : 221 000 € HT



Rue des Lilas

► Réalisation de courts de Tennis extérieurs sur le site de Tharabie

Durée du chantier : d'octobre 2019 à juillet 2020

Coût des travaux : 174 000 € HT



Tennis de Tharabie

► Réfection de la toiture du Boulodrome

Durée du chantier : juin à octobre 2020

Coût des travaux : 264 000 € HT



Boulodrome de Tharabie

NOUVEAUX COMMERCES SUR LA COMMUNE

L'OFFRE COMMERCIALE S'ENRICHIT ET SE DIVERSIFIE AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Au Centre-Ville :

► Une activité de plats à emporter et traiteur s'est installée place de la Paix : **Monac'O Traiteur** vous propose des plats cuisinés et pizzas à emporter, midi et soir.



► Ouverture d'un nouveau salon de coiffure **O Salon**, dans un local occupé anciennement par une activité identique, rue Centrale.



► Ouverture d'une nouvelle boulangerie depuis le 28 octobre, **La Boulangerie du Village**, rue du Lac. Elle propose une large gamme de produits sucrés et salés.



Un salon de thé a également été aménagé.



► **Le Café de l'Hôtel de Ville** (anciennement Le drink) a été pris en location-gérance par l'exploitant du **Tabac du Bourg** avec un réaménagement des locaux.



Aux Mugnets :

► Le **KB House & Grill** (anciennement « Le Renouveau ») vous propose une offre en restauration, pizzeria, grill et brasserie.



2 NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ SE SONT INSTALLÉS AU 2^{ÈME} ÉTAGE DU MÉDICENTRE

► Une **psychomotricienne** s'adresse à tous types de patients (bébés, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) pour lesquelles elle dépiste et traite les fonctions psychomotrices défaillantes : moteur, sensoriel, intellectuel, comportemental, relationnel, émotionnel, neuromoteur (polyhandicap, etc.), neurodéveloppemental (dyspraxie, dysgraphie, trouble du spectre

autistique, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble de l'acquisition des coordinations...).

► Sur rendez-vous au
06 42 60 65 79

► Une **psychologue et psychothérapeute**, s'adresse aux enfants, adolescents et adultes ; elle est spécialisée dans la périnatalité, les troubles des apprentissages et le handicap.

► Sur rendez-vous uniquement via
la plateforme **Doctolib** ou
par téléphone au 07 81 66 45 64

PLAN LOCAL D'URBANISME : APPROBATION DU PLU LE 8 JUIN 2020

La commune de Saint-Quentin-Fallavier est intégrée à l'agglomération de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère). A ce titre, elle est amenée à se développer pour participer à la production de logements en réponse aux besoins importants du territoire.



Les Moines / © Nicolas Bennegent

Mais la commune de Saint-Quentin-Fallavier est impactée très directement par les contraintes de l'aéroport de Saint-Exupéry. Sur le territoire communal, les prescriptions du PEB (Plan d'Exposition aux Bruits) entrent en contradiction directe avec les objectifs de production de logements de la CAPI et du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) pour l'agglomération.



Le Loup / © Nicolas Bennegent

Saint-Quentin-Fallavier est aussi une commune marquée par un fort accroissement des zones d'activités, en particulier avec l'ensemble du



Parc de Chesnes / © Nicolas Bennegent

Parc d'activités de Chesnes et les zones d'activités adjacentes d'intérêt métropolitain. La Commune constitue ainsi un important pôle d'emplois dans le Nord-Isère.

La Ville Nouvelle des années 70, et la zone industrielle qui a émergé dans cette même période, ont fortement impacté la commune lui conservant son apparence de « village » mais exigeant la construction de nombreux équipements publics et la mise en place de services à la personne. Les contraintes du territoire conduisent à un essor résidentiel plus axé sur la qualité des constructions et une croissance maîtrisée de la population.

Le PLU constitue un des outils pour trouver un équilibre entre la réponse à donner aux besoins en logements et en accueil économique tout en maintenant la valorisation du cadre de vie. Ce développement renforcé est recherché dans un équilibre avec :

► La conservation des espaces agricoles périurbains qui constituent une ressource à proximité des habitants, mais aussi un facteur de qualité des paysages et du cadre de vie ;

► La préservation des espaces naturels et plus particulièrement ceux présents dans les vallons des Allinges, du Bivet et l'étang de Fallavier ;

► La valorisation du cadre paysager : image des entrées de ville, reconquête des friches logistiques, requalification des zones d'activités, poursuite de la requalification et améliorations des espaces publics...

► L'organisation d'un fonctionnement urbain facilitant les accessibilités des pôles d'animation de la commune et de la gare ;

► Les capacités d'investissements dans les réseaux, voiries, équipements, les transports en commun.



Montjay / © Nicolas Bennegent

Le dossier de PLU se compose, notamment, d'un règlement graphique qui découpe la commune en différents zonages et d'un règlement écrit qui édicte les règles propres à chaque zone.

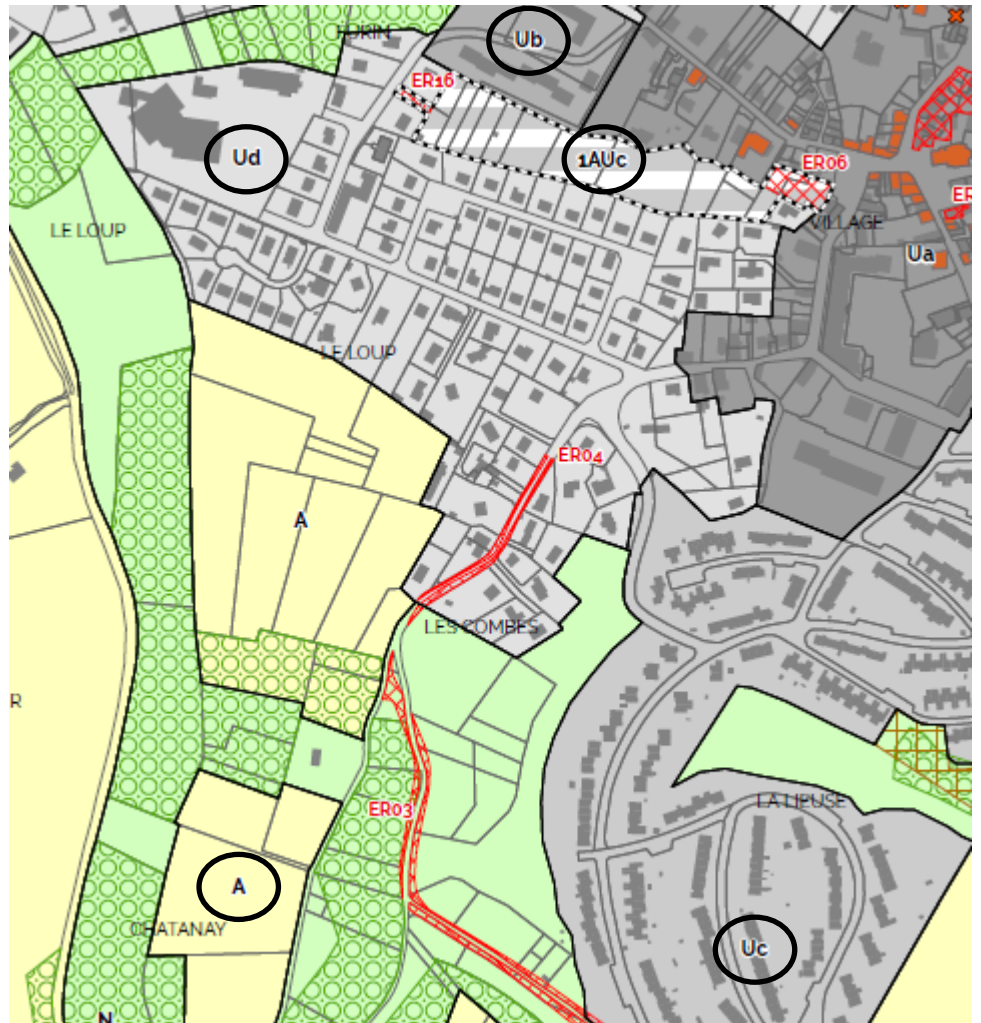
Le règlement graphique et le règlement écrit sont téléchargeables sur le site internet de la commune :

<https://bit.ly/2G6Z6Rh>

LÉGENDE DE LA CARTE D'UNE PARTIE DU PLU

- ▶ **A** = zone agricole
- ▶ **Ub** = espaces urbains à dominante d'habitat collectif de grande volumétrie
- ▶ **Uc** = espaces à dominante pavillonnaire de La Lieuse
- ▶ **Ud** = espaces à dominante pavillonnaire

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE



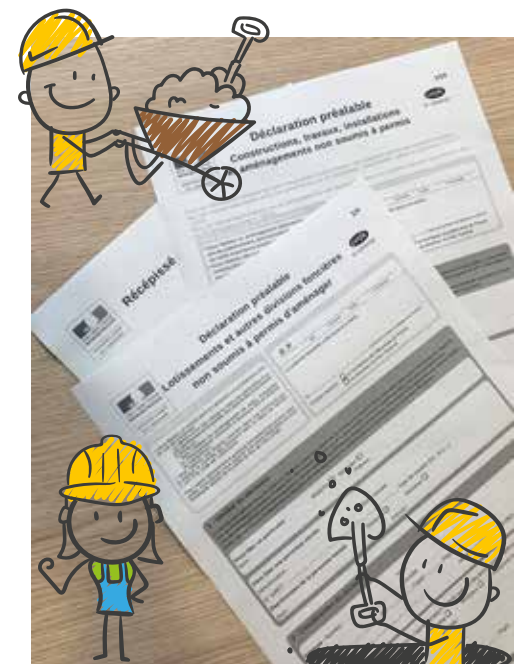
DEMANDES DE TRAVAUX ET DE MODIFICATIONS DU BÂTI

Tous les travaux, ravalement de façade, création d'une nouvelle ouverture, changement d'une fenêtre et de volets, portail, clôture, toiture, démolition, toute nouvelle construction de plus de 5m²... sont concernés par une obligation de déclaration de travaux, déclaration préalable ou permis de construire selon la surface et le type de travaux.

Les règles qui encadrent les travaux ou aménagements projetés sont déterminées selon les zonages du règlement du PLU. La 1^{ère} étape est

de déterminer le zonage de votre propriété à l'aide du document graphique. La 2^{ème} étape est de vérifier le règlement de votre zone.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous guider dans vos démarches et vérifier les différentes contraintes qui pourraient s'imposer à votre bien (Plan d'Exposition aux Bruits de l'aéroport PEB, zones d'aléas naturels, canalisations de transport de matières dangereuses, pétrole et gaz, Site Patrimonial Remarquable SPR...).



APPROBATION DU SPR

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE



Jardin de Ville

Les sites patrimoniaux remarquables (SPR) sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ». Un tel dispositif issu d'un partenariat commune/Etat a pour objectif de protéger et de mettre en valeur l'espace urbain et/ou rural. Mais qui dit protection dit règles ! et avant tout, il faut définir un périmètre qui doit être retranscrit dans un plan.

La Commune, consciente de l'intérêt d'un outil efficace pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine et du paysage local, a

souhaité profiter de la révision du PLU pour faire évoluer le règlement du SPR en intégrant les nouveaux enjeux environnementaux tout en conservant la délimitation initiale de son périmètre.

Le nouveau règlement du SPR identifie 4 secteurs :

► SECTEUR S1

Secteur à enjeux architecturaux et urbain majeur du hameau de la Fessy.

► SECTEUR S2

Secteur d'intérêt architectural et urbain d'accompagnement
S2a : bourg de la Pontière
S2b : hameau du Cochet
S2c : hameau du Bert
S2d : hameau des Charettons

S2e : hameau de l'étang de Fallavier

► SECTEUR S3

Secteur d'urbanisation récente de la Ponthière

► SECTEUR S4

Secteur d'intérêt paysager majeur de Fallavier

Les règles applicables dans ces périmètres s'ajouteront aux autres règles pouvant exister au regard d'autres législations (code de l'urbanisme, PLU, archéologie préventive, etc...).

Le plan ainsi que le règlement sont téléchargeables sur le site internet de la commune :

<https://bit.ly/30etCPY>



Etang de Fallavier

FOCUS SUR LES ACTIONS PORTÉES PAR LES JEUNES

COMMISSION SOLIDARITÉ DU CONSEIL DE JEUNES

Dans la continuité des actions menées par leurs prédécesseurs, les membres de Commission solidarité du Conseil de Jeunes perpétuent les projets solidaires. En fin d'année 2019, ils ont proposé aux services pédiatrie et gériatrie de l'Hôpital Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu de réaliser de petits objets pour égayer les chambres des malades: attrapes-rêves, petites trousse, fresques, porte-clés, etc.

En raison de la COVID-19, le projet est en pause pour cette année. Si la situation sanitaire se stabilise, les jeunes pourront se rendre sur place au printemps 2021 pour distribuer leurs cadeaux.



Séance de travail du Conseil de Jeunes

2 BOÎTES À LIVRES PROCHAINEMENT SUR LA COMMUNE

Les membres de la Commission animation du CME travaillent actuellement sur la conception de deux boîtes à livres. Cette démarche combine une dimension culturelle (favoriser la lecture pour tous), à la convivialité (le don et le partage) et au développement durable.

PRÉPARATIFS DES DÉCORATIONS DE NOËL

Les jeunes de la Commission citoyenneté du CJ travaillent avec les agents du Centre Technique Municipal sur le choix des décorations de Noël.

Les jeunes souhaitent égayer la place de l'Hôtel de Ville en installant une saynète de Noël. Nous espérons que la situation sanitaire nous permette de donner une suite favorable à ce projet.



UNE PROGRAMMATION CULTURELLE BOUSCULÉE EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire sans précédent qui touche notre pays frappe de plein fouet les acteurs de la culture. Lors du couvre-feu, la commune de St-Quentin-Fallavier avait réagi très vite pour proposer des spectacles à une heure avancée permettant ainsi aux spectateurs un retour chez eux avant 21 h. Le confinement, hélas, est venu chambouler notre bonne volonté.

A l'heure où nous imprimons, nous cherchons à reporter dans la mesure du possible les spectacles sur le début de l'année 2021 permettant ainsi de donner satisfaction à notre public culturel mais aussi de soutenir ainsi le monde de l'événementiel. De nouvelles dates vous seront proposées via le St-Quentin'mois, sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

Concernant le **Tres court international Film Festival**, vous pourrez en ces temps de confinement visionner sur le site internet de la commune une sélection de films de moins de 4 minutes dans les catégories « égalité hommes-femmes » ou « sélection internationale ». Bons films à tous.

QU'EST-CE QUE LA LOI RGPD ?

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Depuis mai 2018, le RGPD devient régulièrement dans nos démarches administratives quotidiennes. Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est un règlement qui vise à harmoniser, au sein des pays de l'Union Européenne, les pratiques en matière de protection des données personnelles et à renforcer la protection des citoyens ; il modifie et complète la loi dite « Informatique et Libertés ». Pour mémoire, une donnée à caractère personnel est une donnée permettant l'identifica-

tion directe ou indirecte d'une personne physique (nom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse IP,...).

Dans la pratique, vous devez disposer d'une lisibilité sur le stockage et l'utilisation de ces informations. C'est bien souvent par le biais d'un formulaire de collecte qu'il vous est rappelé vos droits : objectif du traitement, accès, rectification, diffusion, conservation, suppression...

Soucieuse du respect des droits des administrés, la Mairie s'est engagée dans une démarche ambitieuse

de mise en conformité grâce à de nombreuses actions: réalisation d'un audit, mise en place d'un plan d'action, formation du personnel et des élus, etc. Le droit à l'image des enfants participant aux activités communales est ainsi transparent et encadré.

En résumé, les données que vous partagez avec la Mairie sous votre consentement ne peuvent pas être utilisées pour un but différent de ce pourquoi vous avez signé.

ZOOM SUR LES MISSIONS DU CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Face à la crise économique, sanitaire et sociale actuelle, renforcée par la crise de la covid 19, la ville réaffirme sa volonté de soutenir les habitants dans leurs difficultés au travers d'actions et services spécifiques: Relais Emploi, Logement, SSH (Senior Santé Handicap) et le CCAS.

Situé au sein de l'Hôtel de Ville, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour tous les St-Quentinois qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives et/ou difficultés financières, dans l'accès à leurs droits (CAF, Pôle Emploi,

CPAM...), l'accès au logement, à la santé, etc.



© Photo Fotolia

Un assistant de service social vous accueille du lundi au vendredi, sur rendez-vous, dans le respect des règles de confidentialité. Le CCAS assure le suivi social des personnes seules ou en couple sans enfant à

charge qui relève de la compétence du Département.

Géré par un Conseil d'administration, composé à la fois de conseillers municipaux et de représentants d'associations œuvrant dans le domaine social, le CCAS concourt à la mise en œuvre d'une politique d'action sociale sur la commune pour lutter contre l'extension de la pauvreté, la précarité de l'emploi, le non recours aux droits, la fracture numérique liée aux démarches en ligne, l'isolement, etc.

▶ 04.74.94.88.50

▶ ccas@sqf38.fr

ABATTAGE D'ARBRES SUR ST-QUENTIN-FALLAVIER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

En avril 2019, dans le Tarn-et-Garonne, un marronnier chute dans la cour d'une école primaire et blesse gravement deux enfants. Après une expertise de l'arbre, il s'avéra que le tronc de l'arbre, haut de 12 mètres, était

manifestement en bonne santé. C'est «son état racinaire» qui est à l'origine de sa fragilité.

Suite à cet accident, la Commune de St-Quentin-Fallavier a engagé une expertise arboricole :

- ▶ 153 arbres diagnostiqués
- ▶ 34 ont été identifiés sur le patrimoine communal comme dangereux et/ou malades avec des risques d'accident très importants.



Parcours de santé

Les abattages réalisés pour des raisons de sécurité ne concernent que des arbres morts sur pied ou dépérissants, ou présentant des blessures ou pathogènes (champignons lignivores notamment) qui engagent un risque de chute ou de casse. Quand on abat un arbre, c'est que l'on a épuisé toutes les solutions possibles.

- ▶ En 2019, un cèdre a été coupé au Jardin de Ville.

LES AUTRES ABATTAGES À VENIR :

- ▶ En 2020, pendant les congés de fin d'année, 2 tilleuls dans la cour de l'école des Tilleuls seront abattus

ainsi que 11 arbres dans la prairie du Musée de la Vie Rurale.

- ▶ En 2021, est programmé l'abattage d'un frêne Place de la Paix, d'un acacia dans le jardin de l'Arobase, deux marronniers dans la rue éponyme et 16 platanes Avenue de la Gare.

Parallèlement à ces abattages d'arbres, la Ville a engagé une campagne de plantation pour palier à la disparition de tous ces arbres.

- ▶ En 2020, 22 arbres ont été plantés dans le verger de Tharabie : pommiers, poiriers, pruniers, noisetiers, plaqueminières (arbre à kaki), amandiers, figuiers, pêchers et abricotiers

QU'EST-CE QU'UNE EXPERTISE ARBORICOLE ?

Le diagnostic d'arbre se fait sujet par sujet. Plusieurs étapes correspondant à plusieurs niveaux d'observations seront suivies :

- ▶ Analyse visuelle de l'arbre (VTA)
- ▶ Diagnostic parasitaire et envoi d'échantillons
- ▶ Diagnostic de sécurité
- ▶ Espérance de maintien – pronostic



Verger de Tharabie

- ▶ En 2021, la plantation de 15 arbres sur le quartier des Moines (Lilas des Indes et micocouliers) et 6 frênes au Galop des Allinges est prévue.

La Commune dispose d'un patrimoine arboré de plus de 43 hectares contenant beaucoup d'acacias, de châtaigniers, de frênes, de cèdres, etc.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les textes reproduits dans cette rubrique sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.



CONTINUONS D'AGIR POUR SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Nous traversons ensemble une période longue et difficile, sans précédent dans notre histoire avec l'arrivée de la Covid19.

Les mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus occupent toujours une place prépondérante dans tous les esprits et notre vie quotidienne. En cette période faite d'incertitudes et d'interrogations, le besoin de retrouver une vie associative, culturelle et sportive, sans aucune crainte, se fait de plus en plus sentir ; les associations doivent, avec un grand regret, renoncer à toutes leurs manifestations.

N'oublions pas de saluer les efforts et le courage de tout le personnel soignant qui travaille, sans relâche, pour sauver des vies et accompagner les

malades à reprendre une vie normale. A toutes ces personnes, nous pouvons leur dire un "GRAND MERCI".

Malgré tous ces événements, l'équipe municipale agit de façon dynamique sur les projets inscrits dans notre programme. Elle vous invite à vous inscrire dans les "Groupes Projets" afin de pouvoir mettre en commun les idées et compétences des citoyens.

Ces "groupes projets" vont nous permettre de travailler avec efficacité sur l'idée phare de notre programme "Bâtissons notre centre-ville de demain". Cette démarche s'intègre dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été adopté par le Conseil Municipal et qui va nous permettre d'atteindre les objectifs d'urbanisme en

organisant les nouvelles opérations de constructions de sorte qu'elles préservent un cadre de vie agréable.

Nous voulons faire de ce centre-ville un lieu accueillant, de rassemblement pour les festivités, où les commerces de proximité puissent se développer.

En plus du centre-ville, une étude est engagée sur le quartier "Les Moines" en concertation avec les habitants, dans le cadre de l'aménagement de la place du Héron, pour dynamiser et rendre ce lieu plus attractif. Toutes vos idées sont les bienvenues !

Notre souhait, c'est le "bien-vivre" dans notre village et dans tous les hameaux de notre commune.

A. LIGONNET ET H. HOURIEZ

ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ÉLAN

NOUS AVONS PERDU LES ELECTIONS MUNICIPALES AVEC 62 VOIES DE DIFFERENCES ET NOUS NOUS TROUVONS AUJOURD'HUI AVEC SEULEMENT 7 ELUS CONTRE 22 POUR LA LISTE MAJORITAIRE. C'EST PEU EQUI-TABLE MAIS C'EST LA LOI.

NOUS RESTONS TOUTEFOIS MOTIVES POUR DEFENDRE LES INTERETS DE TOUS LES ST QUENTINOIS. C'EST NOTRE RESPONSABILITE ET NOTRE DEVOIR.

PAR CE MOT, JE VOUDRAIS ENCOU-

RAGER TOUS LES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE A DEFENDRE LEUR QUALITE DE VIE EN SE MOBILISANT ET EN CONTINUANT A S'EX-PRIMER TOUT AU LONG DES 6 ANS QUI NOUS ATTENDENT. CE N'EST PAS PARCE QUE LE MAIRE ACTUEL A GAGNE LES ELECTIONS QU'IL N'Y A PAS LIEU DE COMMENTER SES DECISIONS, FAIRE VALOIR VOS CONVICTIONS ET DEFENDRE VOS IDEES. FAITES VOUS ENTENDRE EN PARTICI-PANT AUX GROUPES PROJETS.

VOUS ETES FORCE DE PROPOSITION.

C'EST VOUS LES CITOYENS ET LE MAIRE DOIT TRAVAILLER POUR NOUS TOUS.

NOTRE LISTE RESTE A VOTRE DIS-POSITION POUR TOUS RENSEIGNE-MENTS QUE VOUS SOUHAITERIEZ OBTENIR SUR LE FONCTIONNEMENT ET LES PROJETS DE LA COMMUNE.

DAVID CICALA

LES CHRONIQUES DE DAME MÉLISENDE

LES ÉTANGS DE FALLAVIER ET DES ALLINGES

Saint-Quentin-Fallavier bénéficie de plusieurs zones marécageuses et cours d'eau. C'est très probablement au XIII^e siècle que l'érection de digues permet la création de l'étang de Fallavier et de celui, plus petit, des Allinges.

L'étang de Fallavier est mentionné dans les textes dès 1242 et sert de pêcherie au seigneur du château. Il est probable qu'à partir du milieu du XIV^e siècle, l'étang des Allinges assure la même fonction pour la famille Lambert, propriétaire de la Maison-Forte, en surplomb de l'étang.



Au Moyen-Age, le poisson faisait partie de l'alimentation de base de la noblesse mais également de la paysannerie. L'étang de Fallavier est agrandi par Philippe de Savoie en 1277, qui, dédommage les riverains pour la gêne occasionnée. En 1422, de nouveaux travaux sont entrepris suite à la rupture de la chaussée de l'étang. Puis en 1781 la Famille Talleyrand-Périgord le vend en même temps que le château de Fallavier à

Humbert de Comboursier, parlementaire à Grenoble, pour 29 000 livres.

L'étang restera propriété privée jusqu'en 1972.

Tous les ans ou tous les deux ans, l'étang était vidé et les poissons triés pour être vendus. Cette vidange se déroulait en automne, vers les mois d'octobre-novembre et permettait également de trier le poisson en 3 catégories par un système de grilles aux barreaux de plus en plus resserrés. La première grille arrêtait les gros poissons type tanches, carpes et brochets, la seconde, les perches et la troisième, la petite friture et les gardons. Les habitants du village ou des communes voisines venaient acheter le poisson sur place et le surplus était acquis par la société Rameau. Les produits de la vente revenaient au propriétaire de l'étang.

Aujourd'hui l'étang de Fallavier, propriété de la Commune, est classé Espace Naturel Sensible (ENS). Sa grande roselière et ses herbiers aquatiques servent de lieu de vie et de reproduction à de nombreuses espèces ainsi que d'étape pour certains oiseaux migrateurs. On peut y apercevoir des espèces protégées comme le blongios nain ou la tortue cistude mais aussi des variétés plus fréquentes comme le canard colvert, le foulque, le crapaud ou encore la carpe.



Etang de Fallavier © Nicolas Bennegent